

Note n°3 - 2014

La Tanzanie face au repositionnement économique de la Communauté est-africaine (*East African Community*)

RONAN PORHEL, ALAIN LÉON

Septembre 2014



SOMMAIRE

RÉSUMÉ.....	3
INTRODUCTION	4
1 – UN REPOSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DE L’EAC VERS LE NORD-OUEST MARGINALISANT LA TANZANIE ET LE BURUNDI	5
1.1 – L’EAC, une initiative régionale très approfondie confrontée aux problèmes de souveraineté.....	5
1.2 – Un repositionnement de l’EAC autour du trio Kenya, Ouganda, Rwanda	7
1.3 – Un élargissement au Soudan du Sud et à l’Éthiopie justifié par une stratégie énergétique ambitieuse mais aussi fragile	9
2 – LA TANZANIE ENTRE RUPTURE ET PARTENARIATS À GÉOMÉTRIE VARIABLE.....	12
2.1 – La Tanzanie pourrait se détourner de l’EAC... ..	12
2.2 – ... mais son maintien dans l’EAC semble plus plausible tout en construisant des alliances bilatérales	16
2.3 – Scénario le plus probable	18

Résumé

- Depuis sa réactivation dans les années 1990, l'*East African Community* (EAC) s'est fortement inspirée du modèle établi par l'Union européenne pour développer sa stratégie régionale. Le commerce intra-régional a ainsi pu augmenter grâce à la mise en place de l'union douanière en 2005). Il faut cependant reconnaître que les différents traités peinent à s'appliquer. Cela révèle à la fois une méfiance vis-à-vis des marchés mais aussi la volonté, de la part des États membres, de préserver leur souveraineté. Le maintien de stratégies discriminatoires envers les pays tiers situe alors le modèle de l'EAC entre le modèle européen et le régime régional. Le développement de la communauté est désormais ralenti, s'inscrivant dans un processus plus long, notamment depuis que cette coopération régionale n'est plus considérée comme égalitaire par certains des membres.
- Ce ralentissement dans la construction de la communauté est-africaine a conduit un certain nombre d'États membres à s'engager dans une « coalition des volontaires » afin de poursuivre cette intégration à un rythme soutenu. Le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda, tous membres de l'EAC, se sont ainsi réunis lors des sommets du « *Nothern corridor integration projects* », au cours duquel de nombreuses mesures régionales ont été adoptées en collaboration avec le Soudan du sud et de l'Éthiopie. Ces sommets ont exclu de fait les deux autres membres de l'EAC que sont la Tanzanie et le Burundi. La différence de point de vue stratégique, en vue de se moderniser pour intégrer une économie mondiale en mutation et construire une stratégie énergétique basée sur le pétrole et le partage de l'électricité, a accéléré la fracture au sein des membres historiques de la communauté.
- Bien que critique vis-à-vis de cette alliance entre pays du nord de l'EAC, la Tanzanie semble s'accommoder d'être éloignée d'un processus d'approfondissement qu'elle a rarement soutenu dans la pratique. Pour intégrer les chaînes de valeur mondiale, le pays a en effet décidé de privilégier une nouvelle stratégie basée sur l'exploitation de son potentiel gazier, situé au sud-est du pays, et une ouverture à la fois vers la zone asiatique ainsi que vers la *Southern African Development Community* (SADC). En s'appuyant sur son partenariat avec la Chine, la Tanzanie vise à devenir le premier *hub* de la sous-région, devant un Kenya empêtré dans d'importantes problématiques sécuritaires liées notamment à la situation en Somalie.
- Même si ce repositionnement stratégique de la Tanzanie laisse entrevoir un moindre investissement de cette dernière au sein de l'EAC, il semble cependant illusoire de croire à une rupture totale. Tout d'abord, si le potentiel gazier est sans commune mesure avec les ressources du Kenya ou même de l'Ouganda, les investissements attendus pour ce secteur sont extrêmement lourds. En outre, le pays n'aura pas éliminé son retard en termes de productivité de la main d'œuvre, il lui sera donc compliqué d'intégrer les chaînes de valeur mondiale avec une forte valeur ajoutée produite localement. De plus, la forte progression des échanges intra-EAC montre, au contraire, que les liens restent majeurs entre les acteurs de la sous-région. À la condition du respect des contrats et d'une harmonisation des taxes, la montée en valeur semble plus indiquée au sein même d'un marché régional ; marché qui est d'ailleurs amené à s'accroître avec le projet de création d'une zone de libre-échange entre l'EAC, la SADC et le *Common Market for Eastern and Southern Africa* (COMESA).

Introduction

Les pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC)¹, comme de nombreux pays en développement (PED), ambitionnent de participer aux chaînes de valeur mondiale² dont l'importance dans le commerce mondial est croissante depuis les années 1990. Ils espèrent de ce fait accroître la valeur ajoutée locale dans leurs exportations et contribuer au développement de leurs économies.

La forte croissance économique de ces pays, de l'ordre de 6 % par an (alors que la croissance mondiale n'est que de 3 %), la stabilité de son environnement macro-économique et la découverte de plusieurs gisements d'hydrocarbures témoignent de la réelle attractivité de la région. Cependant les capacités productives et les infrastructures intérieures restent pour le moment insuffisantes. En outre, la région est directement impactée par l'instabilité politique et sécuritaire des pays frontaliers, notamment le Soudan du sud et la Somalie, conduisant à un afflux de réfugiés, la multiplication d'attaques terroristes et limitant de fait l'expansion du marché régional.

L'EAC a, depuis sa création en 1999, le projet de pallier aux failles dont souffrent les économies de la région, notamment au niveau des infrastructures³, à travers une intégration profonde et une coopération sectorielle. Les traités se sont certes succédés à un rythme élevé, comparé à d'autres Communautés Économiques Régionales (CER). Toutefois, les désaccords entre les partenaires sur la répartition des gains de l'intégration ont contribué à ralentir leur application concrète. À ceci s'ajoutent des stratégies énergétiques distinctes, notamment depuis la découverte de gisements d'hydrocarbures dans la région, conduisant depuis 2013 le Kenya, l'Ouganda et le Rwanda à opter pour une coalition sans la Tanzanie et le Burundi.

Dans ce contexte, le déplacement du centre de gravité de l'EAC vers l'axe Nairobi / Kampala / Kigali pose la question de son caractère provisoire ou bien définitif ? L'approfondissement de coopération régionale, notamment l'intégration monétaire, en est-il alors menacé ? La Tanzanie, deuxième puissance économique de la zone, peut-elle rompre avec ses partenaires de l'EAC et se tourner vers la SADC ou bien poursuivra-t-elle avec ses alliés historiques est-africains en acceptant les conditions imposées par ces derniers ?

Si l'initiative est-africaine adopte à l'unisson les différentes étapes de l'intégration à l'euro-péenne, les intérêts économiques divergents semblent conduire à un éclatement possible de la communauté (1). Dans cette perspective, la Tanzanie pourrait entériner une scission en redéployant sa stratégie vers les pays de la SADC et la zone asiatique. Cependant, les faiblesses structurelles du pays et son intégration de fait dans le commerce d'Afrique de l'Est montrent que son développement semble plus pertinent au sein de l'EAC (2).

¹ Le traité pour l'établissement de l'EAC (*East African Community*), signé le 30 novembre 1999, est entré en vigueur le 7 juillet 2000. La nouvelle institution a été formellement lancée le 15 janvier 2001. Les États membres de l'EAC sont le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda. Ces trois pays ont été rejoints en 2007 par le Rwanda et le Burundi.

² Chaîne de valeur mondiale : processus de production interconnecté que traversent les biens et les services depuis la conception et le design jusqu'à la fabrication, au marketing et à la commercialisation. Voir Bamber P., Gereffi G. & Fernandez-Stark K., « Connecting Local Producers in Developing Countries to Regional and Global Value Chains – Update », *OECD Trade Policy Paper*, n°160, 3 December 2013.

³ Léon, A., Porhel, R., « L'influence des corridors dans le développement régional : le cas de l'EAC », Note de l'Observatoire des Grands Lacs en Afrique, n°2, juin 2013.

1 – Un repositionnement économique et politique de l'EAC vers le nord-ouest marginalisant la Tanzanie et le Burundi

L'EAC, une CER des plus approfondies d'Afrique, est confrontée à des retards dans l'application de ses protocoles en raison de la difficulté de ses pays membres à délaissier une partie de leur souveraineté (1). Face à ces difficultés, une coopération renforcée des pays « moteurs » (Kenya, Ouganda et Rwanda) s'est mise en place afin d'accélérer le processus (2) et de s'étendre à de nouveaux pays au risque de démembrer cette organisation régionale (3).

1.1 – **L'EAC, une initiative régionale très approfondie confrontée aux problèmes de souveraineté**

En s'appuyant sur la typologie de Gérard Kébabdjian⁴, on peut estimer que l'EAC suit une stratégie régionale hybride voire « *schizophrénique* ». *D'une part, elle cherche à respecter* le modèle institutionnel européen basé sur une intégration profonde et l'autonomie des marchés. D'autre part, elle s'efforce de maintenir de fortes protections vis-à-vis de l'extérieur alors que, dans le même temps, les États membres s'efforcent de préserver leur souveraineté.

- **Une stratégie régionale calquée sur le modèle européen**

Dès sa création, l'EAC ne se limite pas à un simple accord commercial et a décidé d'adopter une intégration profonde, laquelle permet de valoriser les détournements de commerce observés dans la zone. La création de règles communes coercitives, par les instances supra-étatiques, doit s'imposer aux souverainetés nationales. Ainsi, certaines étapes ont été franchies au « pas de course », tout du moins dans les textes. Les partenaires ont en effet adopté plusieurs protocoles : la mise en place d'une union douanière dès 2005, un marché commun en 2010, une union monétaire en 2013 et peut-être bientôt une union politique.

Année	Signature du protocole	Entrée en application	Application complète
1999	Création EAC	2001	
2005	Union douanière	2010	non
2009	Marché commun	À l'étude	
2013	Union monétaire	Sous conditions	
novembre 2014 (?)	Union politique		

Dans l'optique d'un grand marché, les pays partenaires se sont effectivement engagés à la fois sur la réduction des tarifs internes, à condition de respecter les règles d'origine⁵, et du tarif extérieur commun. Comportant trois tranches (0 %, 10 % et 25 %), ce dernier tend à se réduire au sein de la communauté⁶. Entre 2005 et 2010, le commerce intra-

⁴ Gérard Kébabdjian présente trois modèles purs de l'intégration régionale : le modèle européen entre la coopération institutionnelle et l'autonomie des marchés, la gouvernance régionale basée sur une réglementation contractuelle, cas des pays asiatiques, et le régime régional plus discriminatoire respectant davantage la souveraineté des États : « Économie politique du régionalisme : le cas euro-méditerranéen », *Revue Région et Développement*, n°19, 2004.

⁵ La règle d'origine au sein de l'EAC montre qu'un produit doit détenir 30 % de valeur ajoutée produite localement pour bénéficier de tarifs préférentiels.

⁶ Les tarifs douaniers ont baissé de 75 à 45 % pour le sucre, de 35 à 25 % pour le ciment malgré la pression des producteurs locaux.

régional a plus que doublé en passant de 2,2 à 4,1 milliards de dollars américain (USD)⁷. Il est à noter, cependant, que ce commerce a particulièrement profité au pays dominateur, c'est-à-dire le Kenya.

- ***Une application lente des traités attestant d'un attachement à un « régime régional »***

Si les protocoles pour chacune des étapes s'enchaînent à un rythme rapide, leur application est confrontée à des forces d'inertie. Alors que les États membres sont en discussion pour initier le processus vers une fédération politique, l'union douanière n'est pas encore complètement opérationnelle à ce jour. Son instauration s'est certes accompagnée d'une amélioration de la prévisibilité pour les exportateurs et les investisseurs, néanmoins des obstacles demeurent : les barrières non tarifaires sont toujours nombreuses (manque d'harmonisation des procédures aux différents postes frontières, barrages routiers souvent informels, etc.) ; une lourdeur administrative caractérise de nombreux échanges commerciaux ; de fortes exonérations sur certains produits sensibles, dont les taux varient d'un pays à l'autre, sont toujours appliquées. Ces contraintes déstabilisent le commerce⁸ et encouragent alors la contrebande. Elles sont également le signe que, dans la pratique, les États membres ont toujours la volonté de préserver leur souveraineté pour limiter l'autonomie des marchés et maintenir des stratégies protectionnistes⁹.

Démarrer, dans ces conditions, un processus vers l'union monétaire semble alors inapproprié. En effet, à l'instar de l'initiative européenne, le protocole exige au préalable le respect de critères de convergence drastiques de la part des pays partenaires¹⁰. Cela signifie que chacun d'entre eux devra abandonner de nouveaux degrés de souveraineté, notamment au niveau fiscal et bancaire (création d'une banque centrale, etc.). La plupart des décisions étant prises par consensus entre les chefs d'État, il est peu probable que les institutions régionales puissent imposer leur calendrier¹¹. D'autre part, l'expérience récente de la crise de la zone euro montre qu'un manque de flexibilité de la monnaie, notamment pour les pays les plus faibles comme la Grèce, peut être très déstabilisateur. Suivre « à la lettre » le modèle européen n'est peut-être pas la meilleure solution pour une région qui ne dispose pas des structures fonctionnelles correspondantes.

Dans ce contexte, et pour garantir le succès de l'EAC, il semble préférable de se focaliser sur l'application du marché commun en facilitant les flux des produits et des facteurs de production, laquelle prendra probablement plusieurs décennies¹² d'après le Secrétaire

⁷ En décembre 2010, le cours de l'euro (€) par rapport au dollar américain était de 1,32 USD. En septembre 2014, il est de 1,28 USD.

⁸ En ne ratifiant pas l'accord de taxation double, pourtant approuvé en 2010, les États préservent les traitements discriminatoires. Cela constitue encore une barrière non tarifaire pour le commerce et l'investissement, les investisseurs étant taxés deux fois. *The East African*, « East Africa dithers over the Double Taxation Agreement, loses investment », 11 August 2014.

⁹ On observe une hausse des droits d'importation de 10 à 25 % sur le fer et l'acier afin de protéger les industries locales. Les honoraires de déclaration d'importation ne sont toujours pas harmonisés : 2,25 % pour le Kenya ; 1,2 % pour la Tanzanie ; 0,08 % pour l'Ouganda.

¹⁰ Les pays partenaires doivent maintenir un ratio dette/Produit Intérieur Brut (PIB) inférieur à 50 % et ne doivent pas dépasser un plafond de déficit budgétaire de 3 %. Les États doivent également maintenir une pression fiscale inférieure à 25 % du PIB, conserver des réserves de change équivalentes à quatre mois et demi d'importations et tenir l'inflation sous la barre des 8 %.

¹¹ Reith, S., Boltz, M., « The East African Community Regional integration between Aspiration and Reality », KAS International Reports, 9 October 2011.

¹² L'ancien président allemand et responsable du FMI, Horst Kohler, semble pessimiste sur l'ambitieux agenda de l'EAC. *The East African* « Go slow on common currency, chase Common Market, former IMF boss tells EAC », 7 June 2014.

général de l'EAC, Richard Sezibera¹³. Le développement de l'intégration régionale reste pourtant un objectif mais ne semble pas un choix partagé par tous les États membres.

1.2 – **Un repositionnement de l'EAC autour du trio Kenya, Ouganda, Rwanda**

Le Kenya, l'Ouganda et le Rwanda, considérant notamment la Tanzanie comme un obstacle au développement de l'EAC¹⁴, ont créé une coalition resserrée autour du corridor nord (Mombasa-Nairobi-Kampala-Kigali). Au-delà des convergences politiques, cette nouvelle alliance s'explique également par la volonté, de ces pays, de se renforcer pour intégrer au mieux l'économie mondiale.

- ***La mise en place d'accords sectoriels par la « coalition des volontaires »***

En 2013, l'absence de la Tanzanie et du Burundi au premier sommet organisé par « l'Autorité de coordination du transport en transit dans le corridor nord (NCTTCA) » révèle des divergences significatives au sein de l'EAC. Celles-ci se focalisent sur la priorité donnée au corridor nord comme voie de transit majeure¹⁵.

Qualifiée de « coalition des volontaires » dans les médias, cette initiative regroupant le Kenya, l'Ouganda et le Rwanda a permis, au cours de six sommets qui se sont succédés en marge de l'EAC, d'activer des mesures de libéralisation des marchés, d'harmonisation des procédures et de constructions d'infrastructures communes. Assez rapidement, en octobre 2013, le Soudan du sud et l'Éthiopie se sont joints à cette initiative pour mettre en place 14 projets communs (*Northern corridor integration projects*)¹⁶.

Cela s'est traduit notamment par des discussions très avancées entre les membres de la « coalition des volontaires » sur la construction de deux *pipelines*¹⁷ et de deux lignes de chemin de fer (dont le premier tronçon de la ligne Mombasa-Kigali est déjà financé par la Chine). Les accords, concernant l'interconnexion des territoires de ces trois États, ne se limitent pas à ces infrastructures (*hardware*). Depuis le début de l'année 2014, ces pays ont instauré un visa commun entre eux, pour améliorer l'attractivité touristique. De même en septembre de cette même année, l'initiative « *One-network-area* » devrait permettre d'abolir les frontières existantes en matière de téléphonie¹⁸ et d'adopter un tarif local commun. La mise en place d'un territoire douanier unique, à travers un guichet électronique unique sur le corridor nord, doit également simplifier les processus commerciaux pour la compétitivité régionale¹⁹. De son côté, le Kenya s'active pour accélérer la connexion électrique avec cinq pays (Ouganda, Rwanda, Kenya, République démocratique du Congo et l'Éthiopie), dans le cadre de l'*Eastern Africa Power Pool* (EAPP). En devenant le *hub* de l'électricité, il espère ainsi commercialiser les surplus de l'Éthiopie²⁰. Enfin, les trois partenaires, accompagnés du Soudan du sud, du Burundi et

¹³ Richard Sezibera à la conférence de l'EAC en juin 2011 à Arusha.

¹⁴ *The East African*, « Tanzania, Burundi entry delays start of lower EAC calling rates », 8 September 2014.

¹⁵ « A feasibility study on a regional network plan begins », *African Bulletin Research*, August/September 2013.

¹⁶ *The Daily Nation*, « Integration is the surest way for ours nations to realize the African Dream », 4 August 2014.

¹⁷ Le premier *pipeline* conçu à partir de Lamu devrait réceptionner le brut du Soudan du sud, celui du lac Turkana et même livrer l'Éthiopie. Le second démarre de Mombasa pour approvisionner le Rwanda et la RDC.

¹⁸ Les trois États ont lancé, le 8 juillet dernier, en marge du 6^{ème} sommet « Intégration du corridor nord », cette initiative. À partir du 1^{er} septembre 2014, les utilisateurs de téléphones portables n'auront plus besoin du *roaming* durant leurs déplacements dans ces trois pays. Cette nouvelle initiative réduira de 60% le coût de la communication téléphonique entre les pays signataires de l'accord.

¹⁹ Les services commerciaux, comme le suivi des marchandises et le dédouanement, sont centralisés et effectués une seule fois dès le point d'entrée. L'objectif est ici d'abaisser la durée de transit entre Mombasa et Kampala de 18 à 5 jours et de 21 à 8 jours vers Kigali.

²⁰ *African Bulletin Research*, August/September 2013.

de leurs partenaires privés, ont procédé le 3 juillet à Kigali, lors du 6^{ème} sommet du « *Northern corridor integration projects* », au lancement de l'*East African Exchange* (EAX), une nouvelle bourse régionale des matières premières²¹. Elle doit permettre aux producteurs de ces différents pays de connaître en temps réels l'évolution des prix des produits sur le marché international et de vendre leurs récoltes au meilleur moment en se passant d'intermédiaires. D'autres domaines de coordination sont à l'étude comme la sécurité (*East african stanby force*), l'espace aérien et le marketing du tourisme.

Pour une meilleure efficacité, chacun des partenaires a pris en charge l'avancement de certaines de ces initiatives. Ainsi, le Rwanda est responsable de la bonne marche du territoire douanier unique, de la carte d'identité commune et de la liberté de circulation. La ligne de chemin de fer, le financement d'une nouvelle raffinerie ainsi que les infrastructures des technologies de l'information et de la communication (TIC) sont pilotées par l'Ouganda. Enfin, le Kenya a la responsabilité des *pipelines*, de l'EAPP²² mais également de l'amélioration des ressources humaines à travers l'éducation²³.

Ce processus d'approfondissement se construit en laissant donc de côté la Tanzanie et le Burundi. Si des raisons politiques peuvent expliquer cette mise à l'écart, ce sont avant tout les défis économiques qui amènent ces pays à privilégier cette alliance au nord de l'EAC.

- ***Des enjeux économiques à dimension régionale***

Il est vrai que la géopolitique de l'EAC a été en partie bouleversée par les dissensions entre la Tanzanie et le Rwanda. Ce dernier était accusé de soutenir le M23 alors que son partenaire de l'EAC est engagé dans les forces onusiennes de la sous-région²⁴. Mais c'est surtout suite au discours du Président Kikwete lors d'un sommet de l'Union africaine, le 26 mai 2013, que la relation entre les membres de l'EAC s'est tendue. En effet, le Président tanzanien invitait le Rwanda et l'Ouganda à ouvrir le dialogue avec les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et les Forces alliées démocratiques (ADF-NALU)²⁵.

Toutefois des arguments économiques ont encore plus favorisé ce tournant. La modification plausible du modèle de croissance chinois, davantage axé sur une consommation intérieure en raison de la hausse des salaires, et de la baisse des coûts de la technologie et de l'information, est susceptible de modifier la géographie de l'emplacement des chaînes de valeur. L'Ouganda, le Kenya et le Rwanda, pays les plus dynamiques de la région, pourraient tirer profit de ces changements sous condition de l'instauration rapide de réformes visant à créer un environnement approprié pour les investissements. Le Kenya reste le premier investisseur dans les autres pays de l'EAC²⁶, notamment dans le secteur financier, et le Rwanda se distingue par son *software* se

²¹ La bourse a commencé avec le maïs et les haricots mais elle doit bientôt y inclure le café, le thé et d'autres minéraux et céréales. Les analystes pensent que cet outil aidera les agriculteurs à éliminer les pertes post-récolte et assurer un approvisionnement de qualité à l'industrie. En outre, elle améliorera certainement le niveau de liquidité dans l'économie. *The East African*, « East African commodity exchange links farmers, markets » 5 July 2014.

²² « A feasibility study on a regional network plan begins », *African Bulletin Research*, August/September 2013.

²³ *The Daily Nation*, « Integration is the surest way for ours nations to realize the African Dream », 4 August 2014.

²⁴ Le général de la MONUSCO, James Mwakibolwa, est tanzanien.

²⁵ Pour plus de détails sur la crise en RDC, voir les différentes publications de l'Observatoire des Grands Lacs en Afrique : <http://obslac.wordpress.com/>

²⁶ Référence africaine en matière de technologies de l'information et de la communication. *Jeune Afrique*, 4 mars 2013.

traduisant par un environnement très favorable pour les affaires²⁷. Ces qualités doivent leur permettre d'attirer des capitaux, indispensables pour accéder aux nouveaux marchés et à des segments de produits à plus forte valeur ajoutée. Ainsi, malgré la réduction des aides de leurs donateurs en raison de leurs positions politiques²⁸, le Kenya et le Rwanda ont réussi le lancement de leurs souscriptions en *Euro bonds* (obligations), respectivement de deux milliards USD pour le premier et 400 millions pour le second²⁹, illustrant une certaine confiance des marchés³⁰.

Pour toutes ces raisons, ces États sont particulièrement attachés à un approfondissement de l'intégration et à un élargissement de leur coalition à des pays à fort potentiel. D'où le rapprochement avec le Soudan du sud devenu, avant la guerre civile, le premier partenaire commercial de l'Ouganda et l'Éthiopie, principal producteur d'électricité de la région et architecte du plus grand barrage du continent, le projet « Grande Renaissance », avec une capacité de 6 000 Mégawatts (MW)³¹.

1.3 – Un élargissement au Soudan du Sud et à l'Éthiopie justifié par une stratégie énergétique ambitieuse mais aussi fragile

- ***L'exploitation du potentiel énergétique exige une mutualisation des infrastructures***

La découverte de nouvelles réserves de pétrole aux alentours du lac Albert pour l'Ouganda, du lac Turkana et en *offshore* à Lamu au Kenya³², a redessiné la géopolitique pétrolière régionale. Ces ressources, mise à part la région de Lamu, ont la particularité de connaître les mêmes conditions d'enclavement que celles de leurs deux nouveaux alliés le Soudan du sud et l'Éthiopie, auxquelles pourraient s'ajouter ultérieurement celles de la République Démocratique du Congo.

Les différents gouvernements ont donc décidé de collaborer pour trouver des investisseurs susceptibles d'extraire et d'évacuer leurs bruts³³. Le Kenya souhaite profiter de cette opportunité pour imposer définitivement son pays comme *hub* régional. Ainsi, le projet multimodal Lapsset³⁴ devrait permettre de connecter le Kenya, l'Ouganda, le

²⁷ Troisième pays en Afrique sub-saharienne pour le *Doing business*. « The aim is to achieve high growth and middle income status », *African Bulletin Research*, September/October 2013.

²⁸ Le refus par le président Uhuru Kenyatta de se rendre au Tribunal Pénal International (TPI), les lois pénalisant l'homosexualité en Ouganda, le soutien au M23 par le Rwanda ainsi que les assassinats d'opposants dans l'ex-colonie belge ont progressivement distendu les liens entre la communauté internationale et la sous-région.

²⁹ Malgré tout le taux d'intérêt est de 7 à 8 % comparé au 5,4 % dont a bénéficié la Zambie. *African Bulletin Research*, April/May 2013.

³⁰ Les créanciers anticipent un cycle de croissance durable, notamment basé sur l'exploitation des hydrocarbures, pour espérer un remboursement.

³¹ Ce projet de barrage « Grande Renaissance », opérationnel en 2017, suppose toutefois un détournement du Nil Bleu de 550 mètres. L'Égypte est bien sûr opposée à ce projet en s'appuyant sur les traités de 1929 et 1959 alors que les pays de l'EAC font eux référence au traité de 2010 (pas encore ratifié par le Burundi d'ailleurs). *Les Echos*, « En Éthiopie, le plus grand projet de barrage du continent », 21 mars 2014.

³² Les ressources pétrolières du lac Albert pour l'Ouganda sont désormais estimées à 6,5 milliards de barils, celles du Turkana à 1 milliard de barils. La société Tullows Oil a fait de nouvelles découvertes dans les zones pétrolières d'Amosing-1 et Ewoi-1. Un démarrage de l'exploitation dans le Turkana est pressenti pour 2018.

³³ Tullow Oil espère relier le pétrole du Kenya, de l'Ouganda, du Soudan sud et de l'Éthiopie pour rentabiliser les infrastructures. « Oil companies are optimistic about future discoveries », *African Bulletin Research*, July/August 2013.

³⁴ Vieux projet d'axe de transport multimodal des années 1970, le « *Lamu-Southern Sudan-Ethiopia Transport* » (LAPSSET) doit connecter, au travers d'un double réseau ferré et d'un *pipeline* le Soudan du sud et l'Éthiopie à partir d'un nouveau port construit à Lamu.

Soudan du sud et l'Éthiopie. Toutefois, le Soudan du sud peut toujours se tourner vers Djibouti ou même poursuivre sa collaboration, plus chaotique, avec son voisin du nord³⁵.

Pour les autres partenaires, l'allongement du *pipeline* au départ de Mombasa vers l'Afrique des Grands Lacs, vieux projet retardé tant par des intérêts locaux que par le retrait de l'actionnaire libyen, pourrait être doublé si l'Ouganda réussissait à trouver un compromis avec les majors³⁶.

Ces accords permettraient de renforcer la chaîne de logistique kenyane, déjà en voie de modernisation, à travers la mise en place d'un guichet unique sur le corridor nord, le remplacement de la ligne ferroviaire Mombasa-Kampala³⁷ et l'agrandissement de l'aéroport de Nairobi et du port de Mombasa. Ce *positionnement stratégique* est un élément clé pour améliorer la compétitivité de la région et donc son attractivité vis-à-vis de la zone asiatique³⁸.

- ***Un financement incertain, une situation sécuritaire inquiétante***

Ces projets, pour répondre aux défis énergétiques, justifient cette nouvelle coalition. Cependant des conditions de financement, juridiques et de sécurité sont à respecter. Malgré les engagements de la Chine, le coût total de 25 milliards USD du Lapsset est loin d'être assuré³⁹. Le montage financier des projets du corridor nord semble disposer de meilleures garanties. Selon la société Tullow Oil, les forts taux de satisfaction enregistrés dans le bassin du lac Turkana et la forte réévaluation des réserves du lac Albert⁴⁰ doivent permettre de rentabiliser le *pipeline* reliant les puits ougandais et kenyans jusqu'à Mombasa. La ligne ferroviaire Mombasa-Nairobi bénéficie des négociations « infrastructure contre pétrole », type « modèle angolais », entre le Kenya et la Chine sous l'égide de deux consortiums *China Road and Bridge Ltd* et *China Communication Construction Company* et financée par la Exim Bank (*Export Import Bank of China*)⁴¹. Et ce, malgré la controverse sur le manque de transparence sur les appels d'offres et les risques de dégradation de la soutenabilité de la dette⁴². Toutefois, une modernisation du *software* (longueur des procédures et des réglementations, corruption, respect des contrats

³⁵ Le 12 mars 2013, le Soudan du sud a repris les exportations de pétrole via Port Soudan en échange d'importants droits de passage (1 à 1,5 milliard USD et un objectif de 250 à 350 000 barils par an). Toutefois, en raison de conflits territoriaux, Karthoum a gelé l'accord signé en juin 2013. « South Sudan – Sudan: A summit between the heads of state averts a shutdown of pipelines », *African Bulletin Research*, August/September 2013.

³⁶ Les compagnies pétrolières internationales de prospection (*majors*) présentes en Ouganda sont Tullow Oil, société cotée à Londres, le groupe français Total et le chinois CNOOC.

³⁷ La première portion du remplacement du rail Mombasa-Nairobi doit débuter en octobre 2014 pour une durée de trois ans. D'une valeur de 4 milliards USD, le projet est dirigé par la *China Communication Construction Company* et financé à 90 % par la Exim Bank et 10 % par le Kenya (le montant total du projet est de 10 milliards USD). Le manque de transparence sur les contrats a alimenté une polémique. « Kenya: the flagship rail project is dogged by controversy », *African Bulletin Research*, February/March 2014.

1 – ³⁸ *The East African*, « Efficient logistics is key for Kenya's Far East partnership to impact the economy », 21 June 2014.

2 – ³⁹ *The East African*, « East Africa plans united front in search of \$25b Lapsset funding in The East African », 1 August 2014.

2.1 – ⁴⁰ *Sur la base des estimations des compagnies pétrolières internationales de prospection, les réserves pétrolières ougandaises se sont accrues de 87 %, passant de 3,5 à 6,5 milliards de barils « Ouganda : des réserves de 6,5 milliards de barils de pétrole aiguissent l'appétit des majors », <http://www.agenceecofin.com>*

⁴¹ Le Kenya est engagé avec la Chine dans des grands projets négociés entre leurs présidents respectifs, qui portent sur sept contrats pour un montant de 5 milliards USD avec dans l'ordre des priorités la ligne de chemin de fer, l'aéroport de Nairobi, le port Lamu et le barrage de la rivière Tana. « Kenya-China : infrastructure deals », *African Bulletin Research*, August/September 2013.

⁴² Ainsi le service de la dette est passé de 74 à 101 milliards de Kenyan Shilling de 2012 à 2013.

passés, etc.) et un besoin de créer de nouvelles lois sont indispensables pour sécuriser les investissements des sociétés étrangères⁴³.

Enfin, les problèmes sécuritaires pourraient repousser voire annuler la réalisation de certains de ces projets. Au Kenya, les attentats, par les milices Shebab, sur la côte et à Nairobi ainsi que la politique répressive menée contre les populations somaliennes, notamment dans le quartier commerçant d'Eastleigh à Nairobi⁴⁴, participent à la déstabilisation du pays⁴⁵. La guerre civile au Soudan du sud a divisé par deux la production pétrolière⁴⁶. L'instabilité politique créée par l'ADF-NALU, qui combat le pouvoir ougandais, freine l'ardeur des investisseurs au profit du Soudan, qui ne serait d'ailleurs pas étranger à ces opérations de déstabilisation. Ces événements ont ainsi retardé des projets communs comme le *Lapsset*, la ligne de chemin de fer Mombasa-Nairobi et des routes majeures liant le Soudan du sud à la sous-région. Cela a amené la « coalition des volontaires », rejoint par le Burundi, à renforcer leurs liens en instaurant un conseil de sécurité pour la paix en Afrique de l'Est (*East African Peace and Security Council*)⁴⁷. Le Kenya, dont le secteur du tourisme a une nouvelle fois subi des pertes⁴⁸ et qui a connu une dégradation de sa note à B1 par l'agence Moody's, a donné une priorité de son budget à la sécurité⁴⁹.

Malgré ces contraintes financières et sécuritaires, le déplacement du centre de gravité de l'EAC, vers la partie nord-ouest de la zone, est réel. Qu'advient-il alors du Burundi et de la Tanzanie, la seconde économie de l'EAC⁵⁰ ? La Tanzanie va-t-elle finalement rejoindre cette coalition ou opter pour une alternative ? En effet, la Tanzanie a la particularité d'être également adhérent de la SADC, CER très dynamique, articulée autour de son pôle sud-africain, et qui pourrait lui offrir l'opportunité de se développer en dehors de ses partenaires est-africains, désormais fragilisés par la situation sécuritaire.

3 – ⁴³ *The East African*, « Oil and gas in EA: Without enabling structures, region could alienate investors, delay projects », 26 August 2014.

⁴⁴ « Kenya: Post-Siege Shockwaves », *Africa Research Bulletin*, September/October 2013.

⁴⁵ Malgré les défaites militaires de al Shaabab, des attaques terroristes risquent de se reproduire tant qu'un accord politique n'aura pas été trouvé. <http://www.crisisgroup.org>

⁴⁶ Depuis décembre 2013, la production pétrolière est passée de 30 000 à 15 000 barils par jour. Le pays ne peut plus rembourser ses créanciers sachant que 98 % de son budget provient du pétrole. Voir *The East African*, 16 August 2014.

4 – ⁴⁷ *The East African*, « African insurers plan for business boom in oil and gas sectors », 16 August 2014.

⁴⁸ Le Kenya a enregistré, en 2013, une baisse sensible en nombre de visiteurs. Pour la première moitié de 2013, les arrivées par air et par mer ont décliné de 12,1 % par rapport à la période correspondante de 2012. « Kenya: Terror attacks have dented the industry », *Africa Research Bulletin*, March/April 2014.

⁴⁹ Le budget 2014-2015 prévoit des investissements de l'ordre de 1,3 milliard € dans les forces de police, les forces de défense et les services secrets. *Africa Research Bulletin*, March/April 2014.

⁵⁰ Selon la Banque Mondiale, le PIB de la Tanzanie s'élève, en 2013, à 33,23 milliards USD, inférieur de 25 % à celui du Kenya, près de 44,1 milliards USD.

2 – La Tanzanie entre rupture et partenariats à géométrie variable

La Tanzanie est non seulement la seconde économie de l'EAC mais également le plus grand pays de la communauté (947 300 km²) et le plus peuplé (49,25 millions d'habitants en 2013). De même, et malgré une légère baisse prévisible en 2015, **l'économie tanzanienne est l'une des plus dynamiques du continent africain, avec une croissance de plus de 6 % par an depuis une décennie et des prévisions de 7 % pour les deux prochaines années.** Suite à une politique monétaire restrictive, l'inflation est ainsi revenue à un niveau raisonnable, environ 6 % début 2014 après deux années au-dessus de la barre des 10 %. Avec un PIB par tête d'environ 695 USD en 2013, la Tanzanie appartient au groupe des pays les moins avancés (PMA). Toutefois, le pays vise à devenir un pays à revenu intermédiaire vers 2025. Aussi, sa situation géographique limitrophe avec huit pays⁵¹ et ses 750 km de côtes maritimes lui confèrent une position stratégique de plate-forme régionale encore partiellement valorisée. La concurrence entre le port de Dar es Salam et celui de Mombasa au Kenya ne cesse de s'intensifier, concernant notamment l'approvisionnement des pays enclavés. **L'un des grands défis de la Tanzanie est aujourd'hui de développer ses infrastructures** afin de pleinement réaliser son potentiel au sein du commerce international : ports, routes, chemins de fer le long des deux corridors trans-tanzaniens⁵².

2.1 – *La Tanzanie pourrait se détourner de l'EAC...*

Les dynamiques politico-économiques à l'œuvre en Afrique de l'Est pourraient nous laisser penser que la Tanzanie va se détourner de l'EAC dans un futur plus ou moins immédiat. En effet, elle a toujours été méfiante vis-à-vis du processus d'approfondissement. De plus, son modèle de croissance est de plus en plus tourné vers la mise en valeur de son potentiel gazier à destination du continent asiatique et la création d'un *hub* régional en direction à la fois des pays de l'Afrique des Grands Lacs et aussi de la SADC.

- *L'approfondissement de l'EAC (et son élargissement) a souvent été perçu comme une menace pour la Tanzanie*

La Tanzanie, comme d'autres pays d'Afrique, ont une perception à géométrie variable de l'intégration régionale. À cheval entre l'EAC et la SADC, ce pays a toujours été hésitant vis-à-vis du processus d'approfondissement, penchant vers la SADC quand le processus s'accélère au sein de l'EAC et inversement. N'étant jamais en situation de domination, la Tanzanie évalue plus facilement ce qu'elle perd dans ces accords (la chute des recettes douanières ; l'avantage pris par le corridor nord⁵³) que ce qu'elle pourrait gagner. Ses hésitations, qu'elle partage parfois d'ailleurs avec d'autres partenaires, alimentent ainsi de nombreuses controverses sur l'application de l'union douanière pourtant effective

⁵¹ Les huit pays limitrophes sont : le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, la République Démocratique du Congo, la Zambie, le Malawi et le Mozambique

⁵² La Tanzanie est composée de deux corridors principaux : le corridor central reliant Dar es Salaam à Kigoma via Tabora et faisant la jonction avec l'Ouganda via Masaka par la route ou par voie maritime à travers le lac Victoria entre Mwanza et Port Bell ; le corridor sud raccordant le port de Dar es Salaam en Tanzanie à Lusaka en Zambie via Mbeya. Pour plus de détails, voir Léon, A., Porhel, R., « L'influence des corridors dans le développement régional : le cas de l'EAC », Note de l'Observatoire des Grands Lacs en Afrique, n°2, juin 2013.

⁵³ L'opposition de la Tanzanie vis-à-vis de la coalition concerne particulièrement les infrastructures, le visa unique ainsi que le territoire douanier unique, lequel renforce la position du port de Mombasa. « EAC: Tensions Threaten to Split Bloc », *Africa Research Bulletin*, October/November 2013.

depuis 2005⁵⁴. De ce fait, la poursuite de l'approfondissement semble illusoire d'autant plus lorsque l'on évoque les efforts à produire pour cette fameuse union monétaire.

- ***La création de valeur ajoutée incite la Tanzanie à se tourner vers le sud du pays et l'Asie***

Si le pays peut s'appuyer sur des forces indéniables comme d'importantes ressources minières (or, gaz et un peu de fer, uranium, pétrole), un secteur touristique haut de gamme et une stabilité politique appréciée par la communauté internationale, il souffre de faiblesses indéniables : des infrastructures défectueuses et insuffisantes, une dépendance énergétique à une production hydroélectrique irrégulière, et une faible productivité de sa main d'œuvre⁵⁵.

Pour améliorer sa compétitivité⁵⁶ et intégrer les chaînes de valeur mondiale, de manière à tenir son objectif de devenir un pays à revenu intermédiaire en 2025, la Tanzanie doit d'urgence pallier ses carences. Ces dernières années, le tourisme a pris une part non négligeable dans le PIB (20 %), surtout depuis l'effritement du secteur au Kenya⁵⁷, mais il offre peu de valeur ajoutée au niveau local. Les opportunités passent plutôt par la mise en valeur des matières premières minérales, en particulier les immenses réserves de gaz du sud-est du pays⁵⁸ et par une ouverture croissante au continent asiatique. La Tanzanie a autorisé 16 entreprises internationales du domaine de l'énergie à rechercher du pétrole et du gaz. Les prévisions indiquent que cette partie du monde serait la plus exportatrice en gaz dans la prochaine décennie⁵⁹. Avec ce revirement stratégique, l'EAC ne semble donc plus la priorité de la Tanzanie comme vecteur de développement. En répondant aux insuffisances du réseau électrique⁶⁰, à travers la mise en service du gazoduc reliant Mtwara à la capitale où fonctionneront des centrales thermiques⁶¹, l'activité industrielle serait plus opérationnelle. L'exploration des gisements gaziers devrait, ainsi, intensifier les exportations et rééquilibrer la balance courante⁶², mais également financer des infrastructures facteurs d'externalités positives. La création d'activités à forte valeur ajoutée pourrait prendre la forme d'une usine de gaz naturel liquéfié (GNL), si le gouvernement réussit à convaincre les investisseurs, ou plus modestement une production

⁵⁴ Sur l'application du tarif extérieur commun, sur la règle d'origine ou sur les multiples barrières non tarifaires voir *The East African*, 12 July 2014.

⁵⁵ COFACE est un groupe mondial de l'assurance-crédit, expert dans les risques commerciaux. Il produit régulièrement des études risque-pays.

⁵⁶ Le score de la Tanzanie à l'indice de la compétitivité du Forum économique mondial de 2013-14 est de 3,2 sur 7 pour la qualité globale de ses infrastructures, la situant à la 124^{ème} place parmi 148 pays.

⁵⁷ Les attaques terroristes au Kenya ont conduit les touristes allemands, anglais et américains à se replier sur la Tanzanie. Le pays a connu une hausse de 1,7 % du secteur en 2013 et s'attend à atteindre 2 millions en 2017. Cependant, le manque d'infrastructures reste une contrainte pour le développement de ce secteur. www.reuters.com

⁵⁸ En 2014, les réserves estimées s'élèvent à 1 415 milliards de m³ (9 milliards équivalent barils de pétrole). *The East African*, « Dar's natural gas cache reaches a massive 51 trillion cubic feet », 20 June 2014.

5 – ⁵⁹ *The East African*, « Oil and gas in EA: Without enabling structures, region could alienate investors, delay projects », 26 August 2014.

⁶⁰ Seule 15 % de la population est raccordée au réseau électrique. Le pays supporte des coupures régulières, suite à la hausse continue de la demande (750 MW/jour et des pics à 850 MW/jour) et aux nombreux épisodes de sécheresse. Celle-ci réduit la production des barrages de Kidatu, Pangani et Kihansi à 130 MW. Voir *Africa Research Bulletin*, March/Arpil 2013.

⁶¹ L'entreprise TANESCO, opérateur public d'électricité de la Tanzanie qui a perdu 200 milliards de Tanzanian Shilling en 2012 et 100 milliards en 2013, pourrait retrouver des comptes à l'équilibre suite au prêt accordé récemment par la Banque Mondiale.

⁶² Balance courante en déficit en grande raison pour le pétrole (prix) ; les exportations traditionnelles agricoles progressent alors que celles basées sur l'or régressent (baisse du prix de l'once de 3,6 % et des quantités 36 tonnes contre 40 tonnes l'année précédente (2012).

d'énergie domestique qui permettrait aux entreprises locales de participer au boom du gaz et créer de nombreux emplois.

Ces défis sont, cela s'entend, conditionnés par l'afflux de capitaux. À cet effet, le gouvernement tanzanien a entrepris la création de zones économiques spéciales dans lesquelles les investisseurs d'infrastructures stratégiques (Mtwara, Kigoma, Bagamoyo) seront exemptés de taxes, pendant 10 ans, sur les produits et les équipements nécessaires⁶³. Ces décisions, ajoutées à un environnement rendu plus favorable, expliquent que la Tanzanie soit devenue le premier destinataire des investissements directs à l'étranger (IDE) en Afrique de l'Est depuis 2012⁶⁴.

Si les investisseurs viennent de pays traditionnels comme le Canada⁶⁵, l'Angleterre, l'Australie ou encore la France, la Tanzanie privilégie surtout sa relation bilatérale avec la Chine. Partenaire historique depuis la construction du réseau Tazara (*Tanzania-Zambia Railway Authority*) dans les années 1970, la Tanzanie s'appuie sur son allié asiatique pour trouver de nouveaux débouchés pour ses produits, attirer des activités sur le modèle éthiopien et en particulier financer une structure logistique concurrente à celle du Kenya en tant que *hub* régional⁶⁶. L'organisation de rencontres régulières entre les sociétés chinoises et tanzaniennes⁶⁷ et l'assouplissement des formalités douanières⁶⁸ ont contribué à faire de la Chine son premier partenaire commercial fin 2013⁶⁹ et le second plus grand investisseur. 500 entreprises chinoises, orientées vers l'agriculture, les produits pharmaceutiques et l'exploitation minière, ont créé près de 150 000 emplois en Tanzanie⁷⁰. Du point de vue de la logistique, la banque Exim doit financer les 1,2 milliard USD du gazoduc reliant Mtwara à Dar es Salaam (532 km) sous condition que la *Pan African Energy* réussisse à rentabiliser la structure avec la mise en production de deux puits supplémentaires⁷¹. Pour développer le réseau électrique, la Chine a décidé la construction d'une usine électrique à Kinyerezi près de Dar es Salaam⁷². Enfin, à moyen terme, la Tanzanie espère disposer de quatre ports connectés au réseau ferré TZR, quand dans le même temps le Kenya n'en disposera au mieux que de deux⁷³. Cette perspective devrait offrir à la Tanzanie la possibilité de devenir la principale porte d'entrée de l'océan Indien pour les porte-containers et ainsi concurrencer le corridor nord pour

6 – ⁶³ *The East African*, « Tanzania scraps tax exemptions to increase revenue collection », *The East African*, 14 June 2014.

⁶⁴ Cette attractivité s'appuie sur les perspectives de croissance encourageante de l'ordre de 7 % par an, une inflation davantage maîtrisée, un meilleur climat des affaires, et des opportunités de croissance avec les gisements de gaz découverts sur la côte de l'océan Indien. « Tanzania: New Cities and Infrastructure », *Africa Research Bulletin*, November/December 2013.

⁶⁵ Le Canada est présent en Tanzanie par l'intermédiaire de la société Orca, propriétaire de deux blocs sur l'île de Songo Songo.

⁶⁶ Le port de Dar es-Salaam constitue actuellement une importante plaque tournante commerciale pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale. Il offre également la possibilité de développer des zones économiques spéciales et d'augmenter les échanges mondiaux, en particulier avec les marchés asiatiques, pour lesquels le pays occupe une position géographique privilégiée.

⁶⁷ Le dernier forum entre entreprises chinoises et tanzaniennes de Dar es salaam a rassemblé, le 23 juin 2014, 220 sociétés. « Tanzania-China: Vice-President's Visit », *Africa Research Bulletin*, June/July 2014.

⁶⁸ Actuellement, 95 % des marchandises tanzaniennes exportées vers la Chine (objectif de 97 % en 2015) sont exemptées de droits de douane.

⁶⁹ Les exportations de marchandises vers la Chine, récemment devenue le principal partenaire commercial de la Tanzanie, ont également fait un bon d'environ 131 %, passant de 224 millions USD en 2008 à 517 millions USD en 2012, tandis que les importations ont augmenté de 61 %, de 712 millions USD à 1,2 milliard USD sur la même période.

⁷⁰ « Tanzania-China: Vice-President's Visit », *Africa Research Bulletin*, June/July 2014.

⁷¹ La *Pan African Energy*, grâce à sa maison-mère Orca, doit lever 300 millions USD pour financer deux puits supplémentaires. Voir *The East African*, 16 August 2014.

⁷² *Africa Research Bulletin*, August/September 2013.

⁷³ Dar es Salaam, Tanga Bagamoyo et Mtwara en 2017 en Tanzanie et Mombasa et Lamu au Kenya.

l'approvisionnement des pays enclavés de l'Afrique des Grands Lacs (Burundi-Rwanda-Ouganda, RDC). L'interruption de certains projets concurrents en raison du contexte sécuritaire particulièrement alarmant au nord de la communauté est-africaine apporte, actuellement, du crédit aux corridors tanzaniens plus sécurisés à défaut d'être plus économiques.

- ***Vers un renforcement des alliances avec l'Afrique centrale et australe***

Le renforcement de ses corridors n'aurait pas de sens si le pays ne cherchait pas à cimenter les liens avec le Burundi, la RDC et plus largement la SADC.

Le Burundi pourrait développer, à la condition d'une amélioration de ses services, de ses équipements et de sa sécurité, un marché attractif pour les consommateurs frontaliers étalé le long du littoral du Tanganyika, qui passe par Baraka (RDC), Kigoma (Tanzanie) jusqu'à Mpulungu, en Zambie. À ce titre, le projet de ligne ferroviaire Dar-es-Salaam-Bujumbura (700 km) permettrait d'une part un approvisionnement plus compétitif pour les commerçants et d'autre part servirait à exporter le nickel de Musongati, dont la production pourrait enfin commencer⁷⁴, via le port de Dar es Salaam. La situation géographique stratégique du Burundi offre également une porte d'entrée à la RDC, riche en ressources mais pauvre en infrastructures. Compte tenu des coûts relatifs plus importants sur le corridor nord⁷⁵, en raison principalement de la durée de *clearing* au port de Mombasa, les acteurs des pays des Grands Lacs pourraient se pencher sérieusement sur l'alternative du corridor central. L'objectif de transporter 35 000 tonnes de marchandises par an pourrait alors être crédible⁷⁶. Cette ouverture à l'ouest concerne également l'Angola, troisième économie d'Afrique derrière le Nigéria et l'Afrique du sud, avec qui des relations bilatérales sont avancées. Ces convergences se retrouvent au sein de la SADC, Communauté économique régionale qui pourrait être intéressée par le corridor sud et les ports du pays. C'est le cas par exemple du cuivre zambien, expédié pour le moment par les ports mozambicains de Beira et Nacala, qui pourrait alors utiliser un corridor sud modernisé⁷⁷ tourné vers les débouchés asiatiques.

Dans ce cadre, la divergence des intérêts économiques de la Tanzanie avec ceux de ses partenaires de l'EAC l'emporterait sur la vision commune des enjeux politiques en Afrique de l'Est, conduisant à la dislocation politique de la communauté.

⁷⁴ Le principal gisement de nickel du Burundi, situé à Musongati, dans la province de Rutana est évalué 180 millions de tonnes. Possédé à 8 % par une société sud-africaine, *Burundi Mining Metallurgy* (BMM), et à 15 % par l'État, l'exploitation dépend, toutefois, de la construction de centrales électriques pour la fourniture d'énergie.

7 – ⁷⁵ Selon une étude, le coût de transport d'un container de 40 pieds pour Kigali s'élève à 4 800 USD sur le corridor nord et 4 300 USD sur le corridor central. Les montants sont respectivement de 6 500 et 4 500 USD pour la ville de Bujumbura et 7 000 et 4 700 USD pour Goma. *The East African*, « High costs in Kenya push traders to Dar port », 21 August 2014.

⁷⁶ *Africa Research Bulletin*, April/May 2013.

⁷⁷ La Chine est prête à financer le réseau Tazara à condition que la gestion commune entre la Tanzanie et la Zambie, un moment discutée, persiste dans la durée. Les gouvernements zambien et tanzanien ont accepté d'injecter environ 80 millions USD au *Tanzania-Zambia Railway*, entreprise de chemin de fer appartenant aux deux pays, au cours des 12 prochains mois. Voir *The East African*, 4 August 2014.

2.2 – ... mais son maintien dans l'EAC semble plus plausible tout en construisant des alliances bilatérales

La stratégie de scission, que pourrait choisir la Tanzanie, a de la pertinence mais il semble illusoire de croire à une rupture totale avec l'EAC. Les investissements attendus sont extrêmement lourds. En outre, le pays n'aura pas éliminé son retard en termes de productivité de la main d'œuvre, il lui sera donc compliqué d'intégrer les chaînes de valeur mondiale avec une forte valeur ajoutée produite localement. L'expansion des échanges intra-EAC souligne au contraire la pérennité des liens entre les acteurs de la région. La montée en valeur semble donc plus appropriée au sein même d'un marché régional qui est amené à s'accroître avec le projet de zone de libre-échange COMESA-EAC-SADC.

- **Une stratégie individuelle difficile à tenir d'un point de vue financier**

Malgré la pertinence stratégique de nombreux projets d'infrastructures tanzaniens, le montage financier apparaît fragile. En effet, si la dette publique du pays reste soutenable, malgré une hausse en 2013⁷⁸, le montant total des investissements espérés dépasse la moitié du PIB⁷⁹. L'aide internationale est certes conséquente, de l'ordre de 25 % du PIB⁸⁰, mais les financements des bailleurs de fonds – dont le principal en Tanzanie est la Banque Mondiale – ont été moins importants que prévu pour l'exercice 2012/2013 et sont conditionnés à un assainissement de la situation fiscale⁸¹. Dans le cas où les emprunts sont effectivement réalisés, il faudrait une croissance à deux chiffres pour assurer la soutenabilité d'une dette, déjà compliquée à estimer compte tenu du manque de transparence des contrats. Or, l'espoir de recettes importantes de l'activité gazière doit être relativisé à court terme. La localisation lointaine des gisements, les besoins en équipements et en compétences rendent illusoire une entrée en production avant 2018, voire 2022. S'ajoute à ces contraintes, la question de la répartition des richesses à Mtwara, ville souvent oubliée par le pouvoir central⁸², et qui pourrait retarder de nouveau l'exploitation.

Se pose à cet égard le problème récurrent de la pauvreté en Tanzanie qui touche 28,2 % de la population (jusqu'à 33 % en milieu rural) malgré les bonnes performances économiques⁸³. Bien qu'en croissance de 5 % par an et employant approximativement les trois quarts de la main-d'œuvre, le secteur agricole ne représente que 30 % du PIB. La clé d'un développement plus généralisé réside donc dans la transformation de l'économie rurale, en partie grâce à des progrès significatifs de la productivité agricole. En se focalisant sur l'activité gazière, la Tanzanie risque de céder à une « re-primarisation » de

⁷⁸ L'année 2013 s'est achevée sur une dégradation de la situation budgétaire. Pour la première fois le gouvernement n'a pas atteint l'objectif de déficit public de 5,5 % du PIB fixé avec le FMI, le laissant dérapé à 6,2 %. La dernière mission du Fonds Monétaire International (FMI, novembre 2013) a souligné des recettes inférieures aux prévisions alors que les dépenses ont continué à progresser. La dette du pays s'élève à 47 % du PIB.

⁷⁹ Le PIB tanzanien est de 28 milliards USD alors que le coût du port de Bagamoyo s'élève à 11 milliards USD, la ligne ferroviaire Dar es salam-Kigali via Tabora et Isaka 5 à 6 milliards USD, le gazoduc 1,2 milliard USD sans compter les projets non encore évalués. Voir *African Bulletin Research*, February/March 2014.

⁸⁰ Étude risque pays COFACE.

⁸¹ Le redressement de la situation financière de l'opérateur national d'électricité Tanesco et la valorisation des réserves de gaz découvertes dans le sud du pays seront un enjeu crucial pour l'équilibre des finances publiques tanzaniennes dans les années à venir. <http://www.africaneconomicoutlook.org>

⁸² « Tanzania: Pipeline Protests », *African Bulletin Research*, May/June 2013.

⁸³ La part de la population vivant sous le seuil national de pauvreté à moins de 36 000 Tanzanian shillings par mois et par personne (moins de 16,50 USD/mois/personne) a très peu baissé au cours de la dernière décennie (-0,5 %/an), révélant toujours de fortes inégalités entre les zones rurales et les zones urbaines. 68 % des Tanzaniens vivent avec moins de 2 USD par jour.

son économie qui n'est pas sans risques. Ceux-ci peuvent prendre la forme de la « maladie hollandaise⁸⁴ », laquelle se produirait si la spécialisation dans l'exportation de gaz se faisait au détriment de l'industrie locale ou tout simplement de retomber dans les travers des plans d'industrialisation des années 1970 qui ont sacrifié le secteur agricole. Il faut au contraire renforcer les liens entre les secteurs agricoles et les entreprises moyennes de services pour ajouter de la valeur au produit.

- ***L'espace régional reste la dimension la plus pertinente pour développer de la valeur ajoutée***

Monter en gamme au sein des chaînes de valeur mondiale, comme le souhaite la Tanzanie à travers son activité gazière et son rapprochement avec la Chine, suppose de respecter certaines conditions :

- i. Le respect des normes internationales (qualité, sécurité des produits, normes de coûts) dont le défaut représente le principal obstacle des entreprises du pays pour devenir fournisseurs des entreprises extractives ;
- ii. La nécessité d'une base large d'entrepreneurs locaux, présente à l'île Maurice par exemple mais beaucoup moins en Tanzanie dont les performances managériales des sociétés sont nettement inférieures à celles des autres pays en développement (PED)⁸⁵ ;
- iii. Enfin l'amélioration des capacités techniques intérieures (compétences, capacités productives). Là encore, la faible productivité de la main d'œuvre tanzanienne et une faible employabilité des diplômés de la région, en particulier en Tanzanie et en Ouganda⁸⁶, attestent des déficiences dans ce domaine. La présence des firmes chinoises, très économes sur les dépenses en formation de la main d'œuvre locale, ne suffira pas pour améliorer la situation⁸⁷.

Dans le cas d'une chaîne de valeur mondiale contrôlée par un producteur, il existe *a priori* un potentiel de transfert de compétences entre entreprises locales et internationales grâce aux opportunités d'apprentissage, et de participation à la chaîne d'approvisionnement. Mais comme les producteurs maîtrisent l'essentiel des activités à forte valeur ajoutée de la phase de transformation au sein de ces chaînes, il est difficile d'y pénétrer et de monter en valeur. Par exemple dans le secteur agricole, le thé, le café tanzanien sont transformés en aval par les firmes occidentales appartenant à la catégorie des structures de gouvernance hiérarchiques et captives⁸⁸. Pour les chaînes de valeur mondiale articulées autour des acheteurs, les grands distributeurs cherchent à sauter les intermédiaires offrant de la sorte la possibilité aux entreprises africaines d'incorporer dans leurs activités des étapes supplémentaires (la composition de bouquets floraux, la découpe et le conditionnement de fruits frais, la conception de vêtements pour des producteurs d'habillement). Toutefois, la distance entre la Tanzanie et le consommateur final est telle que la chaîne de valeur peut devenir captive. En outre, en l'absence de systèmes nationaux

⁸⁴ Inspiré du cas des Pays-Bas des années 1960, le terme « maladie hollandaise » correspond à la dégradation de la compétitivité des prix du secteur industriel en raison d'une hausse du taux de change provoquée par les fortes exportations de ressources naturelles (de gaz dans le cas hollandais).

⁸⁵ Bloom S., Baker N. « *Does Uncertainty Reduce Growth? Using Disasters as Natural Experiments* », contribution présentée lors de la conférence sur les défis macroéconomiques à relever par les pays à revenu faible en 2014 (*Macroeconomic Challenges Facing Low-Income Countries Conference*), Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/external/np/seminars/eng/2014/lic/pdf/Baker-Bloom.pdf.

⁸⁶ 62 % des diplômés tanzaniens seraient mal préparés au marché du travail contre 51 % au Kenya. *The East African*, « Over 50 per cent of EA graduates half-baked », 12 June 2014.

⁸⁷ Goger A. & al., « Capturing the Gains in Africa: Making the most of global value chain participation », *OECD Background Paper*, Center on Globalization, Governance & Competitiveness, Duke University, 2014.

⁸⁸ Gereffi G., Humphrey J. & Sturgeon T., « The governance of global value chains », *Review of International Political Economy*, 2014, pp. 78-104.

adéquats pour l'inspection et la certification, les petites exploitations rencontrent davantage de difficultés pour satisfaire les nombreuses normes imposées que les grandes exploitations agricoles.

Pour ces raisons, il semble plus opportun, pour la Tanzanie, de renforcer dans un premier temps les chaînes de valeur régionale avec les pays voisins (à savoir le Burundi, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, l'Ouganda, la RDC, le Rwanda et la Zambie). Elles sont moins exigeantes que les producteurs/acheteurs européens ou américains sur les normes à respecter tout en offrant une possibilité pour acquérir des compétences et accéder à de plus vastes marchés. Dans le secteur agricole, l'expansion des supermarchés en Afrique l'Est peut conduire à une modernisation progressive des exploitations à travers l'amélioration des procédures d'inspection et de certification et la concentration des structures⁸⁹. D'ailleurs, la forte progression des échanges intra-EAC montre une persistance des liens entre les États membres de la communauté. Les exportations de marchandises de la Tanzanie vers les autres partenaires de l'EAC ont augmenté de 62 %, entre en 2008 et 2012, alors que les importations de marchandises provenant de la communauté ont largement triplé sur la même période⁹⁰. Avec une hausse de 8,5 % sur l'exercice 2013-2014, la Tanzanie est devenue le premier partenaire commercial d'Afrique de l'est pour les exportateurs kenyans⁹¹. Enfin, avec une valeur de 25 %, c'est en Afrique de l'Est que l'intégration en amont entre pays africains est la plus élevée⁹². Bref, le business intra africain doit être une des stratégies recherchées pour permettre aux entreprises de la région de bénéficier des économies d'échelle et d'apprentissage indispensables pour monter en valeur⁹³. L'intégration aux chaînes de valeur mondiale pourrait alors se réaliser dans des meilleures conditions.

2.3 – Scénario le plus probable

La meilleure stratégie, et la plus probable, qui semble se dessiner pour la Tanzanie est de rester dans l'EAC tout en se réservant des alliances bilatérales ou trilatérales :

- i. Premièrement, cette option s'avère déjà confirmée par les décisions du Président de la République. Malgré les désaccords avec ses partenaires, Jakaya Kikwete a, en effet, maintenu, dès novembre 2013, sa position officielle, à savoir que la Tanzanie soutenait toujours pleinement l'intégration régionale de l'EAC. La signature à la même période, du protocole posant les bases d'une union monétaire au cours de la prochaine décennie, en confirme son attachement. Durant l'été 2014, les « exclus » du « *Northern corridor integration projects* » semblent progressivement rejoindre leurs partenaires du nord de l'EAC. La Tanzanie et le Burundi ont finalement rejoint l'Ouganda, le Kenya et le Rwanda dans le projet de territoire douanier unique⁹⁴, le Burundi ayant même posé sa candidature en tant qu'observateur pendant six mois à la « coalition des volontaires »⁹⁵.

⁸⁹ Les exportations sont passées d'un total de 315,6 millions USD en 2008 à 512 millions USD en 2012 et les importations provenant de l'EAC ont augmenté de 204,8 millions USD en 2008 à 668,4 millions USD en 2012.

⁹⁰ « Tanzanie 2014 : les chaînes de valeur mondiale et l'industrialisation de l'Afrique », *Perspectives économiques en Afrique 2014*, BAD-OCDE-PNUD, 2014.

⁹¹ *The East African*, « Tanzania becomes Kenya's largest East Africa market », 30 August 2014.

⁹² L'intégration en amont se mesure par la part de la valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations d'un pays. L'intégration en aval se mesure par la part de la valeur ajoutée exportée par un pays qui est réexportée par le pays importateur.

⁹³ *The East African*, « Africa needs to rethink strategy and tactics for industrialization », 8 July 2014.

⁹⁴ Information confirmée par *the Uganda Revenue Authority (URA)*. *The East African*, « Tanzania, Burundi join Single Custom Territory », 19 June 2014.

⁹⁵ *The East African*, « Burundi plans to join CoW as an observer », 30 August 2014.

- ii. Deuxièmement à l'avenir, la « coalition des volontaires », élargie au Soudan du sud voire à l'Éthiopie, serait plus peuplée que le Nigéria et pourrait alors devenir le plus grand potentiel d'échanges en valeur ajoutée pour un pays comme la Tanzanie. Et ce d'autant plus si le projet de zone de libre-échange, entre la COMESA, l'EAC et la SADC⁹⁶, voit le jour.

Raila Odinga, l'ancien Premier ministre kenyan et actuel leader de l'opposition, a d'ailleurs bien vite perçu que son voisin du sud était un partenaire incontournable pour accéder aux pays enclavés comme le Malawi ou la Zambie⁹⁷. Préparer l'élargissement de ce marché suppose donc de poursuivre la continuité du territoire à travers une structure logistique régionale, mettant l'accent sur l'inter-connectivité des transports et la mise en place de corridors complémentaires. C'est le cas par exemple du projet de modernisation de la route Tavéta-Holili qui doit relier, à partir de 2019, le corridor nord au corridor central⁹⁸. La signature par la Chine, en novembre 2011, d'un « *Framework Agreement in Economic and Trade Cooperation* », pour développer des projets d'infrastructures d'ampleur régionale confirme le bien-fondé de cette stratégie. Les projets seront-ils alors pilotés par l'institution régionale, dans le cas où elle aurait corrigé ses erreurs ? Ou de manière plus souple par chacun des pays sur le modèle de la coalition ? La préférence de la Chine pour les négociations bilatérales semble opter pour la seconde solution au risque de fragiliser une administration de l'EAC encore trop rigide.

Enfin, une amélioration du « *hardware* » ne servirait à rien sans un effort du « *software* » pour accroître l'attractivité du territoire est-africain. Le Kenya et la Tanzanie sont soumis à un environnement des affaires très difficile (évaluation C) ou extrêmement difficile (évaluation D), entravant de la sorte l'exploitation de leur potentiel⁹⁹. De l'avis de nombreux investisseurs, l'instabilité réglementaire – et donc l'opacité des processus d'attribution des permis miniers et du niveau des taxes – est la première cause des retards d'entrée en exploitation. C'est le cas par exemple de la société Tullow Oil qui a retardé l'exploitation de ses blocs des gisements du lac Albert et au sud du lac Turkana en raison de la découverte de nouvelles taxes. Autre illustration, les instances fiscales tanzaniennes hésitent toujours à appliquer les mesures d'exonération¹⁰⁰.

Une harmonisation régionale apporterait davantage de lisibilité aux investisseurs et donc une meilleure crédibilité aux stratégies de développement de ces pays. De la même manière, la Tanzanie gagnerait à adopter les mesures prises par la « coalition des volontaires » sur l'abaissement des barrières non tarifaires du corridor nord¹⁰¹ ou sur le tarif local commun en matière de téléphonie¹⁰².

⁹⁶ Le COMESA, l'EAC et la SADC ont tenu leur premier sommet tripartite en octobre 2008 et le dernier le 19 juillet 2013. Cette zone de libre-échange tripartite regroupe 26 pays africains, comptant au total 530 millions d'habitants pour un produit intérieur brut total de 630 milliards USD, ce qui fait plus de 50 % de la production économique de l'Afrique.

⁹⁷ *Africa Research Bulletin*, October/November 2013.

⁹⁸ Cette voie ouvrirait un nouveau corridor nord-centre Mombasa-Tanzanie-Bujumbura d'une distance de 1 450 km pour desservir le Burundi, le nord-ouest de la Tanzanie, le sud de l'Ouganda, le Rwanda et l'est de la RDC. Environ deux tiers du réseau routier est déjà en bon état. « A major road from Tanzania to Kenya will cut transport costs », *Africa Research Bulletin*, April/May 2013.

⁹⁹ Étude risque pays COFACE.

¹⁰⁰ *The East African*, « Oil and gas in EA: Without enabling structures, region could alienate investors, delay projects », 26 August 2014.

¹⁰¹ Les efforts sont surtout réalisés sur le corridor nord sur les postes frontières de Malaba/busia et Gatuna/Kabase. « Road and Railways: East Africa », *Africa Research Bulletin*, April/May 2013.

¹⁰² Les TIC sont un facteur déterminant pour intégrer les CVM et cela passe par l'intégration à la « One-network-area ». Voir Nordås H., Kim Y., « The role of services for competitiveness in manufacturing », *OECD Trade Policy Papers*, n°148, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k484xb7cx6b-en>.